

Compte-rendu rencontre avec AAF du 18 février 2016

Chers collègues,

Alerté par François Fresnais d'un certain nombre d'interrogations concernant TdS, puis interpellé par l'édito de la « lettre des adhérents » d'AAF, j'ai écris à Serge Nicole un courrier que je vous mets en PJ. A la suite de ça, Jean-Claude Signoret et moi sommes allés à Paris pour discuter des points soulevés dans ma lettre. La rencontre a eu lieu au siège d'AAF, étaient présents : S. Nicole (président), Aude Tahon, Olivier Panis (administrateurs) et Sophie Audugé (directrice des opérations).

Concernant TDS:

Il nous a été confirmé la création d'une commission statutaire solidarité ayant pour objet de prendre en charge TOUS les aspects relevant du social (prévention, retraite...) et de la solidarité. L'idée étant de dépasser le cadre de l'aide (même si cette commission permettra selon leurs dires, de traiter beaucoup plus de dossiers). On nous a vanté une ambition très large et très généreuse puis qu'ouverte à tous les professionnels des métiers d'art, même non adhérents d'AAF.

A nos questions concrètes (ex : comment sera gérée cette commission, y aura t-il cotisation?) on nous a répondu que tout cela était encore en chantier et que rien ne pressait.... Mais que dans le même temps il faudra voter la création de cette commission en juin à St Malo, et là c'est urgent, allez comprendre...

Dans tout ça, que devient TdS ? D'après eux, c'est la poursuite de TdS en mieux, en plus grand, en plus neuf. TdS serait trop connoté « céramistes » (?), serait presque exclusivement au bénéfice des céramistes (???). Bien sur c'est une réalisation magnifique! Et bravo les céramistes, vous êtes formidables! Mais bon, passons à autre chose.

Je caricature mais il est clair qu'après les Assises de St Malo TdS n'a plus de raison d'être, et nous sommes priés de trouver ça génial.

Et la « commission intérimaire » ? Et bien elle est toujours en place, c'est même elle qui traite les nouveaux dossiers, elle est pas belle la vie ?

Voila ou nous en sommes, et comme il ne fait aucun doute que tout sera plié en juin, inutile d'espérer infléchir le cours des choses.

Bien entendu, AAF ne comprendrait pas pourquoi nous ne serions pas contents, c'est vrai ça, hein, pourquoi ? Je résume :

- TdS est remplacé par la « commission statutaire » gérée par AAF seul.
- La commission intérimaire est toujours en place (composée de gens très aimables envers nous!)
- Nous sommes sensés croire que rien de tout ça n'était programmé au moment de la remise en route de TdS, en octobre.

Concernant le partenariat

Nous avons profité de l'occasion pour discuter de la convention liant AAF et le CNC (la précédente se termine cette année). Après les traditionnelles déclarations d'intention sur la nécessité du partenariat, de la présence du CNC au sein des commissions professionnelles, du souhait réitéré de voir le CNC adhérer à l'UNMA, et qu'on est tous une chouette bande de potes..... J'ai posé la question du volet financier et là, je vous le dis tout net, ce fut plus évasif.

Si j'ai bien compris il y aura bien sur des soutiens financiers au cas par cas, sur des dossiers précis, mais pas d'enveloppe globale, ni de budget de fonctionnement tel que nous recevons depuis des années. J'ai cru comprendre que nous recevrons le soutien d'AAF en fonction de notre participation à leurs travaux et donc (mais là c'est mon mauvais esprit) en fonction de notre bonne volonté.

Conclusion:

Je suis personnellement sorti de cette réunion avec un sentiment de malaise et une vision de l'avenir assez sombre pour le Collectif. Des paroles aimables, des assurances d'une volonté de travail en commun, mais rien de concret à part la mort programmée de TdS.

J'ai accepté de poursuivre le dialogue et une prochaine rencontre aura lieu avant les Assises de St Malo.

Dans cette perspective j'ai absolument besoin de votre point de vue. Comprenez bien qu'à ce stade je ne peux pas défendre un point de vue personnel. Je m'attacherai à défendre l'opinion majoritaire des membres du Collectif, encore faut-il que je le connaisse.

Il serait bon que chaque association définisse un point de vue et le fasse connaître au bureau, à mon avis le dilemme est simple : poursuite ou non du « partenariat » avec AAF.

Amitié à tous,

Denis Caussat Président du CNC